

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 21 juin 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Solène Carboni	p

Objet de la réunion

Présentation du projet du buffet de la gare à Mouchard

Eléments ADS

Point d'étape OPAH

Ordre du jour du conseil communautaire

Attributions d'aides financières aux entreprises

Demande de subventions Assainissement

Questions diverses

1. Présentation du projet du buffet de la Gare de Mouchard

Le projet d'aménagement de la gare de Mouchard repose sur 3 volets :

- La mise en accessibilité qui relève de SNCF Gares et connexion ;
- Les aménagements des extérieurs au travers du projet de Pôle d'Echange Multimodal ;
- L'aménagement du buffet de la gare.

L'objectif est d'améliorer les usages en vue de préserver ou renforcer les cadencements des trains.

Depuis 2018, un travail est engagé sur le devenir du buffet de la gare qui a fermé fin 2016. France Active Franche Comté a été missionné pour réaliser une étude de faisabilité en s'appuyant sur un groupe projet qui a travaillé sur les idées d'occupation du site.

Le groupe projet s'est orienté sur une activité de restauration, en valorisant les produits locaux et en s'adaptant au rythme de la gare : petit déjeuner, repas de midi et café.

La SNCF est sensée nous fournir une coque vide. Il y aurait pour environ 250 000€.

Avec les aménagements connexes (notamment ateliers) le coût global serait de 300 000€, avec une pris en charge par la SNCF dans le cadre de l'appel à projets Mille et une gare de 200 000€. Le reste à charge est au final e 100 000€.

Les équipements complémentaires (gros équipements notamment) doivent s'y ajouter. Le chiffre s'élève à 90 000€.

A la suite de cette étude financière, une nouvelle réunion du groupe projet a eu lieu.

Il y a des choix à faire. On peut soit louer la coque vide, et faire un appel à projet pour trouver un investisseur, soit assurer l'ensemble des travaux et louer les locaux aménagés. Il est intéressant que l'on fasse levier sur un tel projet, notamment sur la coque vide.

Avant d'aborder le sujet en conseil communautaire, le bureau souhaite rencontrer les interlocuteurs SNCF afin d'avoir l'ensemble des éléments techniques et financiers.

2. Point ADS

A compter du 1^{er} janvier 2022, les communes doivent donner la possibilité aux pétitionnaires de déposer leurs demandes de manière dématérialisée. Dans la mesure où la communauté de communes s'engage dans un projet d'instruction des autorisations de droit des sols, il est souhaitable de prévoir dès maintenant la dématérialisation de toute la chaîne, depuis le dépôt jusqu'à l'instruction.

Un travail prospectif a été conduit en ce sens et plusieurs solutions de dématérialisation ont été étudiées. Quelle que soit la solution envisagée, le coût avoisine les 18 000€ à 20 000€. Nous avons actuellement une opportunité

financière pour la dématérialisation dans le cadre de France relance avec une prise en charge qui reviendrait à environ 75% de financements.

Une réunion de la conférence des maires sera organisée en septembre pour traiter du sujet. Les secrétaires de mairies seront sollicitées dans le cadre de formations dans la mesure où elles devront être parties prenantes dans le projet.

3. Point OPAH

Un point rapide d'avancement des consommations budgétaires est fait en séance.

- Pour les dossiers bailleurs : 12 000 € attribués sur 70 000€ prévus
- Pour les propriétaires occupants (PO) : 55 850 € engagés, 23 850 € payés sur un budget de 112 000 €. Pour les PO, il y a un décalage d'au moins 2 ans entre les financements accordés et le déblocage des aides.

Les élus souhaiteraient être avertis lorsqu'un dossier est déposé sur leur commune. Nous n'avons pas cette connaissance, l'instruction du dossier étant de la responsabilité de SOLIHA. Nous pouvons néanmoins informer les maires une fois que les aides sont accordées

Une demande de prolongation de l'OPAH a été accordé pour 1 an, soit jusqu'en septembre 2022.

En parallèle, l'appel à candidatures « logements Vacants » n'a pas abouti.

Néanmoins, il est proposé d'intégrer ce volet à la prolongation de l'OPAH afin de sortir de la vacance quelques bâtiments.

En parallèle, nous n'avons pas du tout de dossiers de sortie d'habitat indigne. Il est proposé d'aligner l'aide de la communauté de communes sur l'aide du département afin de tenter de mobiliser quelques propriétaires sur le sujet. Le montant de l'aide passerait à 3000€

4. Ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour du conseil communautaire.

Une explication devra être apportée sur la convergence des tarifs de l'eau qui a été décidée lors du dernier mandat.

5. Aides aux entreprises

4 demandes d'aides sont à l'ordre du jour.

Type d'aides	Entreprise	Dirigeant	Communes	Projet	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
FRT investissement	Ets Coutrot, la toile de Rose	Véronique COUTROT	Mont-sous-Vaudrey	Investissements pour création atelier de tissage (métier à tisser, ordinateur, site e-commerce, signalétique)	7 109,86 €	1 422,00 €
FRT investissement	Auto-école Street passion	Sébastien REBOUILLAT	Mouchard	Renouvellement système informatique	1 942,00 €	388,40 €

FRT fonctionnement	Auto-école Street passion	Sébastien REBOUILLAT	Mouchard	Soutien à la trésorerie suite à une perte de CA moyenne mensuelle de 3942€ entre 2019 et 2020		3 942 €
FRT investissement	Instant bien-être	Elena LOUBOUTIN	Mouchard	Demande d'aide à l'investissement effectuée en sept 2020 pour l'installation d'une cabine aquabike. Le projet a changé et elle va finalement installer un sauna japonais (moins contraignant et moins coûteux) -> délib à reprendre	10 600 €	2120 €

Le bureau valide à l'unanimité l'attribution des aides.

A ce jour, nous avons engagé 79 000€ au titre de l'aide à l'immobilier depuis 2018.

Sur le FRT investissement : reste 12 000€ après la décision de ce jour

Sur le FRT fonctionnement, il reste 4 400 €.

Il n'y a pas de date de fin pour ces 2 aides. Le bureau peut les attribuer jusqu'à ce que l'enveloppe soit consommée.

6. Demande de subvention assainissement

Demande de subvention au Département pour les travaux de réseaux de transfert et bassin de stockage de la future station de Montbarrey

Un plan de financement prévisionnel a été validé comme suit :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes	96 107	Agence 50%	877 800
Travaux	1 650 000	Detr 20%	349 221
		Autofinancement	519 086
	1 746 107		1 746 107

Suite à la consultation des entreprises, il est proposé de solliciter le Département du Jura en complément :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes	96 107	Agence 46%	805 697
Travaux	1 649 178	Detr 20%	349 057
		Département 14%	241 474
		Autofinancement	349 057
	1 745 285		1 745 285

L'objectif est d'optimiser les aides sollicitées au titre de la ZRR

A l'unanimité, le bureau valide ce nouveau plan de financement.

7. Questions diverses

Festival de théâtre

Il y a une satisfaction générale des participants au festival du week-end malgré la pluie du dimanche. Les rôles sont clairs entre la communauté de communes, la commune d'accueil, et la compagnie Divertimento. Il serait nécessaire de faire un peu de communication sur les chiffres du Festival.

Réunion des secrétaires de mairies

Une réunion des secrétaires de mairies a lieu le 25 juin prochain.

Enfance : cantine à 1 euro

L'Etat propose la mise en place d'une tarification sociale des cantines, avec une aide financière pour compenser la mise en œuvre de ce tarif social.

Le bureau souhaite que les services travaillent sur la faisabilité notamment en examinant les situations des familles.

La séance est levée à 20H15.

Le Président

Etienne Rougeaux